## Légende

- Limite des zones différentes du PAG
- Limite de la zone soumise au PAP
- Limite de la zone soumise à un plan directeur
- Limites maxima de surfaces constructibles pour constructions principales - règlementaire
- Alignement obligatoire constructions principales
- Limites maxima de surfaces constructibles pour le garage
- Lots privés constructibles
- Terrains cédés à la commune
- EVP — Espace vert public
- EVp — Espace vert privé
- ADJ — Aires de jeux
- Plantation projetée
- Lampadaire
- Rues
- P — Aires de stationnement -Emplacements publics
- Chemins piétonniers
- Lots réservés l'extension de la voirie
- Servitude écologique
- Place publique
- Espace cour
- Limite de Plan Directeur
- Canalisation existante
- Canalisation projetée (système separé)
- Infrastructure technique projetée

| Lot | |
|---|---|
| ZR | III |
| COS | CMU |
| mi | uni \| t2 |

Lot
ZR Zone residentielle
III Nombre d'étages pleins
0,4 Coefficient d'occupation du sol - COS
0,8/1,0 Coefficient maximal d'utilisation du sol - CMU
mi - maison isolée mj - maison jumelée
uni uni - unifamiliai bi - bifamiliai
t2 t1 - toiture à 1 versant t2 - toiture à 2 versants
orientation du faîte

Numéro du Lot

- Surface totale des terrains à bâtir : 126.95 a soit 72.15 %
- Surface publique : 49.00 a soit 27.85 %
- Surface totale comprise dans le PAP: 175.95 a
- 5 stationnements sur parking et bande de stationnement

N° 5) vote définitif
Vu et proposé à l'approbation de l'autorité supérieure,
Warmeldange, le 23 août 2010
Le Conseil Communal,

| | | | |
|---|---|---|---|
| E | | | |
| D | | | |
| C | MISE À JOUR SELON AVIS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DU 16/12/2009 | PS | 19.01.2010 |
| B | MISE À JOUR | MG | 16.07.2009 |
| A | PLAN ORIGINAL | - | - |
| MODIFICATIONS | | NOM | DATE |

MAÎTRE D'OUVRAGE
Immo Marketing s.a.
rue Th. de Wacquant
L-3899 FOETZ

MO IMMO MARKETING S.A.
8, rue Th. de Wacquant
L-3899 FOETZ
tél.: (352) 53 04 50
fax: (352) 53 04 70

CHANTIER
Lotissement "Um Iewent" à EHNEN
Phase Sud
Commune de WORMELDANGE

N° 6) Vote définitif
Vu et proposé à l'approbation de l'autorité supérieure,
Warmeldange, le 23 août 2010
Le Conseil Communal,

A SCHILTZ
Architectes-Ingénieurs S.A.
15, rue des Ardennes
L-1133 Luxembourg
tél.: (352) 48 90 67
fax: (352) 49 04 35

Référence N°609/14C
Le présent document appartient à l'autorisation de ce jour
Luxembourg, le 16/09/10
Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région
Jean-Marie HALSDORF

STADE DU PROJET
Projet d'Amenagement Particulier
Phase Sud

IC

INFORMATIQUE N° 22i-PAPSUD-000-C

DOCUMENT
Projet d'aménagement particulier
Partie graphique

PLAN N° 001-PAPSUD-C ÉCHELLE 1/500
APPROBATION PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE:

| | NOM | DATE |
|---|---|---|
| DRESSÉ PAR | M.GÜNTHEROTH | 05/05/09 |
| VÉRIFIÉ PAR | | |

APPROBATION PAR SCHILTZ ARCHITECTES-INGENIEURS S.A.:

SCHILTZ
Architectes
Ingénieurs-conseils
Consultants

15, RUE DES ARDENNES
L-1133 LUXEMBOURG
TÉL: (352) 48 90 67
FAX: (352) 49 04 35
E-mail ARINSCHI@pt.lu

CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE SCHILTZ ARCHITECTES-INGÉNIEURS S.A. ET NE PEUT ÊTRE REPRODUIT, NI COMMUNIQUÉ À DES TIERS D'UNE MANIÈRE QUELCONQUE SANS L'AUTORISATION DE SCHILTZ ARCHITECTES-INGÉNIEURS S.A. TOUTES LES COTES SONT À CONTRÔLER PAR L'ENTREPRENEUR, DES ERREURS ÉVENTUELLES SONT À SIGNALER À LA SCHILTZ ARCHITECTES-INGÉNIEURS S.A.